

	Date	Décision	Nature	Folio n°
<b>Flers Agglo</b> Communauté d'agglomération	11.12.2024	D1491	7.5	
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT</b>				

## D E C I S I O N

par délégation du  
Conseil Communautaire

<b>OBJET</b>	<b>OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (O.P.A.H.-RU) SUR LA FERTE-MACE (2024-2029)</b>  <b>DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU SUIVI-ANIMATION AUPRES DE L'ANAH ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>
--------------	--

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2024-1134 du 11 avril 2024, reçue en sous-préfecture le 17 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 26,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	11 DECEMBRE 2024
Date de mise en ligne sur le site internet	11 DECEMBRE 2024

Par délibération n° 2024-1118 du 11 avril 2024, le Conseil Communautaire de Flers Agglo a validé la signature d'une convention d'OPAH-RU sur la commune de La Ferté-Macé avec l'Etat, l'ANAH et le Conseil Départemental pour rénover 164 logements sur 5 ans (2024-2029).

La mission de suivi-animation de cette OPAH-RU sur La Ferté-Macé est réalisée par le CDHAT et s'élève à 410.905 € HT soit 493.086 € TTC pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2029.

Comme indiqué dans la convention d'OPAH-RU signée le 1<sup>er</sup> septembre 2024 entre l'Etat, l'ANAH, le Conseil Départemental et Flers Agglo, la mission de suivi-animation de l'OPAH-RU bénéficie des subventions de l'ANAH et du Conseil Départemental de l'Orne, à savoir :

<b>Mission complémentaire de l'OPAH-RU sur La Ferté-Macé 410.905 € HT soit 493.086 € TTC</b>		
	ANAH	299.960 € (≈ 61 %)
	Conseil Départemental	94.507 € (≈ 19 %)
	Autofinancement Flers Agglo	98.619 € (≈ 20 %)
	<b>TOTAL</b>	<b>493.086 €</b>

Le Président :

**SOLLICITE** les subventions auprès de l'ANAH et du Conseil Départemental pour le financement de la mission de suivi-animation de l'OPAH-RU sur La Ferté-Macé, selon le plan de financement précisé ci-dessous.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20241211-D1491-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024